

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Mandé, le 28 septembre 2023

Créer soi-même des cartes devient encore plus simple avec l'outil en ligne Ma carte

Ma Carte, outil en ligne de création et de publication de cartes, ouvert et mis à disposition de tous par l'IGN, s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. Destiné aux citoyens comme aux acteurs publics, et prochainement accessible sur cartes.gouv.fr, il permet de réaliser et diffuser simplement des cartes à partir de ses propres données. Simultanément, l'IGN et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) lancent une consultation pour coconstruire son amélioration et faire communauté dans une logique de guichet cartographe du service public.

Qu'elles permettent de localiser des arrêts de bus ou des permanences associatives, de recenser ses restaurants préférés, de lutter contre les incendies de forêt, ou de visualiser les évolutions de la démographie locale, les cartes sont un outil puissant pour comprendre et agir sur son environnement, et aussi piloter des politiques publiques sur un territoire. Pour que tous, du citoyen aux institutions publiques, puissent créer et partager des cartes gratuitement sur tout support informatique, l'IGN lance une nouvelle version de l'outil Ma carte, plus adapté aux usages actuels.

Une nouvelle version plus intuitive et puissante

L'interface a été revisitée pour rendre la prise en main de Ma carte plus intuitive et faciliter l'accès à l'ensemble des données du Géoportail de l'IGN (et prochainement de cartes.gouv.fr, futur service public des cartes et données du territoire). Les utilisateurs peuvent également effectuer des superpositions de données, soit en ajoutant leurs propres données à la main soit à partir d'un jeu de données préexistant.

Cette nouvelle version propose de nouvelles fonctionnalités telles que la possibilité de s'inspirer de cartes déjà produites, la prise en charge de nouveaux formats de données, de nouvelles possibilités de gestion des calques et de la légende, etc. Et ses anciennes fonctionnalités ont été repensées pour pouvoir plus facilement localiser des points géographiques et les afficher, créer une dataviz à partir de données statistiques, personnaliser l'habillage de sa carte, créer des cartes narratives pour comparer des situations ou retracer des évolutions, et enfin partager ses cartes, que ce soit sur l'Atlas, via une url ou encore directement sur un site internet.

Une concertation dans une démarche d'amélioration continue

Dans un souci d'amélioration en continu du service Ma carte, l'IGN et l'ANCT ouvrent une concertation notamment avec les administrations locales et nationales pour bénéficier de leurs retours utilisateurs et prendre en compte leurs besoins spécifiques, et les appellent notamment à répondre au questionnaire disponible [en ligne](#). Des ateliers seront organisés pour enrichir cette vision et coconstruire l'analyse des évolutions futures. L'ANCT accompagnera notamment l'organisation d'ateliers spécifiques pour approfondir le besoin des collectivités.

Fédérer la communauté de la cartographie

Une autre ambition de l'Institut est de faire communauté avec les différents acteurs portant une réflexion ou des outils autour de la mise en cartographie de données, comme avec l'ensemble des producteurs de données, en vue de développer des complémentarités. Dans cette dynamique, le code source des outils cartographiques de Ma carte est désormais diffusé en open source pour permettre à la communauté des développeurs de se l'approprier et de contribuer au développement de nouvelles utilisations, et pourquoi pas à terme d'en faire un commun.

Cette démarche d'ensemble s'inscrit dans l'ambition portée par l'IGN depuis fin 2021, d'être le cartographe du service public, avec la mise en place en particulier d'un service cartographique accessible à toutes les administrations désireuses d'utiliser la carte comme outil de médiation ou de pilotage des politiques publiques. Aujourd'hui portée par une suite d'outils comme l'espace collaboratif, Ma carte, le service de tuiles vectorielles, le projet géoplateforme..., elle sera retranscrite prochainement dans le portail [cartes.gouv.fr](#), futur service public des cartes et données du territoire.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [site Ma carte, le panorama de cartes réalisées](#), et les [tutoriels d'utilisation](#) ou contacter :

Contact Presse IGN : Julie Dardelet - Tél : 06 33 85 96 83 - presse@ign.fr et julie@commonagency.fr

Contact presse ANCT : relations.presse@anct.gouv.fr Tél : 07 62 61 50 25

À propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. A travers son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : <https://www.ign.fr/>

